



Les journaux de quartiers

Des supports d'expression et d'information créés par et pour les habitants.

La ville de Brest mène une politique qui vise à développer les pratiques d'expression citoyenne dans les quartiers et accompagne depuis une vingtaine d'années les journaux de quartiers pour :

- > favoriser l'expression des habitants par la création d'un espace de parole et d'un outil de communication plus proche d'eux,
- > créer une dynamique de quartier autour de l'écriture,
- > valoriser la richesse de la vie du quartier.

La ville accompagne sept journaux de quartiers avec un soutien financier pour leur impression, matériel pour faciliter la mise en page et la production de contenu, technique par des ateliers autour de l'écriture journalistique et de l'écriture numérique.

Supports d'expression, ces journaux ont pour vocation d'informer les habitantes et habitants. Ce ne sont pas des médias d'opinion.

Depuis de nombreuses années, le service Internet et expression multimédia de la ville de Brest co-anime avec la Ligue de l'enseignement/Fol29 le collectif des journaux de quartiers brestois.

Plusieurs fois par an, il réunit les membres des comités de rédaction des différents journaux. Se connaître, se rencontrer, partager des expériences et savoir-faire, se former, travailler ensemble... sont la raison d'être du collectif.

Les journaux en chiffres

Sept journaux de quartiers brestois :

- > [Au détour](#) ↗ (Keredern)
- > [Belle vue](#) ↗,
- > [La lettre du Conseil consultatif Brest centre](#) ↗,
- > [Kériniouzes](#) ↗ (Kerinou),
- > [Tapaj](#) ↗ (Pontanézen)
- > [Saint-Marc quoi ?](#) ↗
- > [L'Écho de Saint-Pierre](#) ↗

Près d'une cinquantaine de personnes sont directement impliquées dans les comités de rédaction. Sur une année, tous journaux confondus : 88 000 exemplaires sont distribués

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 **EFFACER**

 **ENVOYER**

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser